

AVIS DE L'OCRCVM

Avis relatif à la mise en application Décision

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité

Personnes-ressources :

Alex Popovic
Vice-président à la mise en application
416 943-6904
apopovic@iiroc.ca

Jeff Kehoe
Directeur du Contentieux de la mise en application
416 943-6996
jkehoe@iiroc.ca

09-0198
Le 30 juin 2009

AFFAIRE Irwin Igra – Règlement

SOMMAIRE

Le 26 mai 2009, une formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) a accepté une entente de règlement conclue entre le personnel de l'OCRCVM et Irwin Igra (l'intimé). Aux termes de l'entente de règlement, l'intimé a reconnu le fait suivant :

- (a) Au cours de la période allant de janvier 2005 à décembre 2006, l'intimé n'a pas fait preuve de la diligence nécessaire pour s'assurer que des clients satisfaisaient aux critères établis pour les investisseurs qualifiés par la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario (L.R.O., c. S.5 (modifiée)) avant d'acheter pour leur compte des titres placés sous le régime d'une dispense de prospectus, en contravention de l'alinéa 1(a) du Règlement 1300 de l'ACCOVAM.

Conformément à l'entente de règlement, la formation d'instruction a imposé les sanctions suivantes à l'intimé :

- (a) une amende de 10 000 \$;



- (b) l'obligation de réussir l'examen relatif aux Manuel sur les normes de conduite, dans un délai de 6 mois à compter de la date d'effet de l'entente de règlement.

Elle a aussi ordonné à l'intimé de payer une somme de 2 500 \$ au titre des frais.

L'OCRCVM a ouvert officiellement l'enquête sur la conduite de l'intimé le 9 juillet 2007. Les contraventions sont survenues pendant que l'intimé était un représentant inscrit chez IPC Securities Corporation. L'intimé travaille toujours dans la profession comme personne inscrite, chez Wellington West Capital Inc., courtier réglementé par l'OCRCVM.

L'ordonnance de la formation d'instruction à

<http://docs.iiroc.ca/DisplayDocument.aspx?DocumentID=1A0585B2971041869F9095631A968B30&Language=fr> .